

YAMAHA MUSIC SCHOOL

et

CLAVITHÈQUE

Rue A. Brillat Savarin - Zone Expo-Sud - 45100 ORLEANS

tél. Ecole de musique 02 38 560 282 / tél. Magasin 02 38 560 550

e-mail : école, marie@clavitheque.fr / magasin, clavitheque@clavitheque.fr

Tarifs Année Musicale 2017 – 2018

Du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018

(calculés sur une base annuelle)

Frais d'inscription (uniques et définitifs)

25 €

FORFAITS TRIMESTRIELS :

JMC (enfants 4-5 ans)

1 Elève **3 x 170 €** ou 9 fois 58 € *

Claviers, Piano, Batterie

1 Elève **3 x 190 €** ou 9 fois 65 € *

2 Elèves de la même famille **3 x 360 €** (180 x 2) ou 9 fois 122 € *

3 Elèves de la même famille **3 x 525 €** (175 x 3) ou 9 fois 177 € *

Cours particulier (1/2 heure) forfait trimestriel **3 x 240 €** ou 9 fois 82 € *

Cours particulier - 2 élèves de la même famille **3 x 460 €** (230 x 2) ou 9 fois 155 € *

Cours particulier - 3 élèves de la même famille **3 x 660 €** (220 x 3) ou 9 fois 222 € *

Chant, Saxo, Clarinette, Flûte traversière, Trompette, Violon, Guitare classique, folk, électrique et basse

1 Elève **3 x 165 €** ou 9 fois 57 € *

2 Elèves de la même famille **3 x 310 €** (155 x 2) ou 9 fois 105 € *

3 Elèves de la même famille **3 x 450 €** (150 x 3) ou 9 fois 152 € *

Cours particulier (1/2 heure) forfait trimestriel **3 x 240 €** ou 9 fois 82 € *

Cours particulier - 2 élèves de la même famille **3 x 460 €** (230 x 2) ou 9 fois 155 € *

Cours particulier - 3 élèves de la même famille **3 x 660 €** (220 x 3) ou 9 fois 222 € *

Assiduité : Aucune absence ne donne lieu à un remboursement.

Conditions de règlement ** : (compte tenu de la validité des chèques ramenée à 6 mois) :

1^{er} trimestre : 3 chèques remis en banque au début de chaque mois ou 1 remis en banque en début de trimestre

2^{ème} et 3^{ème} trimestres : 2 ou 6 chèques début janvier, remis en banque au début de chaque trimestre ou de chaque mois

NB. Chèques vacances acceptés

- ** Le mois de septembre n'est pas compris dans le forfait annuel
- ** Inscription en cours de mois, calculée sur la base de 25 € le cours.

... / ...

YAMAHA MUSIC SCHOOL

et

CLAVITHÈQUE

Rue A. Brillat Savarin - Zone Expo-Sud - 45100 ORLEANS

tél. Ecole de musique 02 38 560 282 / tél. Magasin 02 38 560 550

e-mail : école, marie@clavitheque.fr / magasin, clavitheque@clavitheque.fr

CONDITIONS GENERALES DE L'ECOLE

1 - DEROULEMENT DES COURS

Les cours ont lieu à raison d'une séance par semaine, à l'exception des jours fériés et des vacances scolaires. Pour les cours collectifs, les élèves sont répartis par âge et par niveau. Chaque élève bénéficie d'un instrument mis à sa disposition pendant le cours.

2 - TARIF ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription sont fixes et payables au moment de l'inscription, quelle qu'en soit la date.

Tarif :

Les élèves souhaitant régler les cours par chèque doivent opérer **leur règlement mensuel ou trimestriel à l'accueil de l'école :**

. pour le 1^{er} trimestre, : 1 ou 3 chèques à l'inscription ou la réinscription puis

. pour le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre, 2 ou 6 chèques début janvier

. (NB - Les chèques vacances sont acceptés)

Dans le cas d'un abandon, l'école s'engage à restituer les chèques non déposés ; sachant que tout trimestre engagé est dû.

Réduction pour les familles :

L'inscription d'au moins deux membres d'une famille (père, mère, sœur), permet de bénéficier d'une réduction sur le tarif des cours.

Matériel pédagogique :

Le matériel pédagogique nécessaire pour le suivi des cours est à la charge de l'élève. Les changements de niveau dans chaque cours interviennent en moyenne tous les 6 mois.

Répétitions individuelles :

En fonction de la disponibilité des salles de cours, les élèves peuvent utiliser les instruments de l'école.

3 - ASSIDUITE

L'élève est tenu de respecter les jours et horaires des cours auxquels il est inscrit. En cas d'absence, il doit, au préalable en avvertir son professeur ou le secrétariat de l'école.

4 - SORTIE (ANNULATION de votre ENGAGEMENT)

Lorsque l'élève souhaite arrêter les cours auxquels il est inscrit, il est prié d'en informer l'accueil de l'école ou le professeur

L'élève sortant ne pourra prétendre à quelque remboursement que ce soit sur les sommes perçues.

5 - HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 17 h à 20 h ; mercredi : 9 h à 12 h et de 13 h à 20 h ; samedi : 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

L'élève est informé des périodes de fermeture par son professeur. Les périodes de fermeture ne donnent droit à aucun abattement sur le prix des cours, celui-ci étant calculé sur une base annuelle.

6 - CONCERT DE FIN D'ANNEE

Chaque année, au mois de juin/juillet, un concert « de fin d'année » est organisé. Chaque élève bénéficie d'une place gratuite pour ce concert et le prix des places est fixé par l'école. Ce prix, est déterminé en fonction des différentes charges inhérentes à l'organisation de ce concert.

7. DROIT à L'IMAGE :

J'autorise Yamaha Music School et Clavithèque à se servir de mon image ou de celle de mon enfant pour le site @t de l'école et le DVD réalisé à l'issue du concert de fin d'année.